

## Réalisation d'une étude régionale sur les impacts des crises multidimensionnelles sur l'empowerment des femmes (Maroc, Algérie, Lybie et Tunisie)

### Termes de références

#### I. Présentation de la structure et du projet

##### A. Mission, objectifs de la structure et organisation institutionnelle interne

BATIK International est une association française de solidarité internationale engagée depuis 1998 pour la lutte contre les inégalités de genre et l'injustice sociale. A travers des projets solidaires réalisés en partenariat avec des organisations locales, l'association permet de renforcer le pouvoir d'agir et de choisir des personnes et communautés en situation de vulnérabilité, de révéler leurs talents, se construire un avenir meilleur et devenir acteurs et actrices de transformation de leurs vies.

Les six projets menés actuellement ont lieu au Vietnam, sur la rive Sud de la Méditerranée (Algérie, Égypte, Maroc, Tunisie) ainsi qu'en France. Ils concernent :

- La lutte contre les violences basées sur le genre et pour le droit des femmes,
- L'émancipation économique des femmes,
- L'appui à l'insertion socio-économique des personnes migrant-es,
- La promotion de l'égalité de genre auprès des jeunes.

Le siège de l'association est à Paris, avec, de façon permanente, 5 salariées (direction, chargée de communication et de projets) et l'appui de deux chargées de mission (plaidoyer et genre) en contrat V.S.I. basées en Tunisie. Elles bénéficient de l'appui du siège si besoin.

##### B. Genèse et objectifs du projet Ajyal-Égalité d'Expertise France

Au Maghreb, les droits des femmes sont souvent évoqués dans les discours politiques, mais sur le terrain, les avancées concrètes se font attendre. Les cadres juridiques et institutionnels nécessaires pour protéger les femmes contre la violence et leur garantir des droits égaux sont encore insuffisants. Malgré l'adoption de lois visant à améliorer leur condition, des lacunes majeures subsistent dans les Codes de la Famille, les Codes du Statut Personnel et le Code Pénal.

Face à ces insuffisances, des associations féministes du Maroc, de la Tunisie, de la Lybie et de l'Algérie ont uni leurs forces pour mener un plaidoyer régional tout en abordant des enjeux nationaux. La diversité des cadres politiques et institutionnels dans le Maghreb crée un paysage complexe pour les changements structurels concernant les droits des femmes puisque chaque pays a ses propres systèmes politiques, traditions juridiques et dynamiques sociales. C'est dans ce contexte que le projet a permis non seulement d'identifier les défis communs auxquels ces associations sont confrontées dans leur lutte contre les violences faites aux femmes et de formuler des demandes de changements partagées, mais aussi de renforcer les alliances féministes dans la région.

Le projet Ajyal-Égalité, financé par Expertise France, a débuté le 8 février 2024. Il a pour objectif principal de contribuer à améliorer et à mettre en œuvre les cadres juridiques de lutte contre les violences et les mécanismes de prise en charge des femmes ayant subi et subissant des violences au Maghreb. Il s'agit alors de renforcer la protection des femmes à travers des lois adaptées ainsi que les liens de sororité politique et d'alliances entre les associations féministes dans la région du Maghreb.

S'inspirant des dynamiques de plaidoyer comme celles du collectif Maghreb Égalité 95, les associations du projet cherchent à prolonger cet héritage en produisant des connaissances actualisées sur les défis contemporains. Une étude sur l'impact des crises sur l'empowerment des femmes est essentielle dans ce contexte, car elle permet de comprendre comment les crises exacerbent les inégalités et affaiblissent l'application des lois existantes. En outre, elle documente le manque de réactivité ou, à l'inverse, la proactivité des États dans la mise en place de programmes de soutien destinés aux femmes et à leurs enfants lors de crises. Les observations de l'étude seront cruciales pour identifier les lacunes et proposer des solutions concrètes afin de renforcer la résilience et l'autonomisation des femmes face aux défis imposés par les crises. En diffusant les résultats de cette étude, les associations visent à renforcer les cadres juridiques régionaux et à lutter de manière plus efficace contre les violences faites aux femmes, tout en s'inscrivant dans la continuité des actions de plaidoyer qui ont déjà marqué la région.

## II. Présentation de l'étude sollicitée

### A. Contexte de sa mise en œuvre

Les crises successives qui ont frappé le Maroc, la Tunisie, l'Algérie et la Libye ces dernières années ont eu des impacts considérables sur l'empowerment des femmes. Dans les quatre pays, la pandémie de COVID-19 a exacerbé les inégalités de genre, avec une augmentation des violences domestiques et une charge accrue des responsabilités domestiques pour les femmes. En Tunisie, par exemple, une enquête menée par Beity en 2020 a révélé qu'entre avril et mai 2020, la ligne d'urgence de BEITY a enregistré 164 appels, dont 47,5% concernaient des demandes d'assistance financière et matérielle. Par ailleurs, 90,58% des femmes accompagnées se trouvaient sans emploi et sans revenu, ce qui illustre l'impact économique dramatique de cette crise sanitaire. Ce contexte a révélé l'ampleur des inégalités, notamment en matière de logement, d'emploi et de santé, et a mis en lumière la nécessité de repenser les politiques publiques pour l'autonomisation des femmes. La pandémie de COVID-19 a également considérablement exacerbé les violences faites aux femmes au Maroc, révélant les faiblesses structurelles dans la protection des droits des femmes. Selon le rapport de Mobilising for Rights Associates, les violences conjugales ont fortement augmenté pendant le confinement. 76,47 % des répondants ont noté des changements qualitatifs dans la nature des violences, notamment en raison de la coexistence forcée dans des espaces restreints, des tensions économiques, et de l'isolement social. Les femmes ont été particulièrement affectées par des violences psychologiques, économiques et physiques, avec des cas fréquents de menaces d'expulsion du domicile, de privation de soutien financier, et de violences sexuelles accrues.

De manière similaire, le tremblement de terre de 2023 au Maroc a eu un impact dévastateur sur les femmes, en particulier dans les zones rurales. La FLDF, à travers ses interventions sur le terrain, a observé que l'effondrement des infrastructures a gravement entravé l'accès à l'éducation et aux services de santé, accentuant encore plus la vulnérabilité des femmes. Cette catastrophe a non seulement fait des milliers de victimes, mais a également exacerbé les défis liés à l'autonomisation des femmes, renforçant l'urgence d'initiatives visant à soutenir leur résilience et à promouvoir leur indépendance.

En Algérie et en Libye, les crises politiques, telles que le mouvement de protestation du Hirak et la guerre civile libyenne, ont laissé des séquelles profondes. Les femmes et les enfants sont les plus touchés et deviennent souvent des cibles vulnérables des violences. En Libye, le viol et la violence sexiste sont fréquemment employés comme armes de guerre par les divers groupes armés et visent à instaurer la terreur, à humilier, et à affirmer le contrôle sur des territoires ou des populations. Les femmes et les filles migrantes, réfugiées et déplacées internes sont particulièrement vulnérables et subissent de multiples formes de violence dans un contexte où l'État de droit est affaibli et les mécanismes de protection des droits humains sont quasiment inexistantes. De plus, bien que les femmes aient souvent été en première ligne des mouvements de protestation, leurs droits et leur participation politique demeurent limités.

En Algérie, malgré des réformes législatives telles que l'introduction des quotas obligatoires dans les listes électorales en 2012, la sous-représentation persiste. La loi organique n° 12-03, visant à élargir l'accès des femmes aux assemblées élues, a permis une augmentation significative de la représentation féminine, passant de 7,7 % en 2007 à 31,6 % en 2012. Cependant, les récents changements législatifs ont montré la fragilité de ces progrès en l'absence de dispositifs garantissant une représentation plus égalitaire. Par exemple, les modifications apportées en 2021 au régime électoral ont entraîné une baisse de la représentation féminine à l'Assemblée Populaire Nationale, retombant à 8,3 %, ce qui rappelle le taux de 2007. Quant au pouvoir exécutif, il est resté tout aussi faiblement représentatif en termes de ministres femmes. En effet, en 2012, 3 femmes sont ministres sur un total de 31 ; 2014, 7 sur 34 ; 2015, 4 sur 34 ; 2017, 3 sur 28 puis 4 sur 27. En Libye, le Rapport sur le développement humain de 2015 indique que seulement 16 % des parlementaires en Libye sont des femmes. Ces crises ont non seulement freiné les progrès en matière d'égalité des genres, mais ont également accentué les obstacles à l'autonomisation des femmes, les rendant plus vulnérables aux discriminations économiques et sociales. À titre d'illustration, en Libye, le taux de participation des femmes au marché du travail était de seulement 30 % en 2017, comparativement à 76,4 % pour les hommes, d'après le Profil pays de la Commission économique pour l'Afrique. En Algérie, l'indice d'inégalité de genre révèle que celle-ci est seulement de 16,8 % pour les femmes contre 70,4 % pour les hommes en 2017.

## B. Enjeux liés à la réalisation de l'étude

Dans des contextes où de multiples crises se chevauchent et perdurent (sanitaire, économique, institutionnelle, environnementale, etc.), les organisations de la société civile au Maghreb s'accordent à reconnaître un manque crucial de données sur l'impact de ces crises sur l'empowerment des femmes. Cette lacune soulève plusieurs questions importantes, notamment en ce qui concerne les différentes formes de crises que subissent les femmes, en fonction de leur situation spécifique. Qu'il s'agisse de femmes ou de mères célibataires, de veuves, de divorcées, de migrantes, ou encore de femmes rurales, chaque groupe fait face à des défis uniques. Aussi, nous pouvons nous demander :

- Dans quelle mesure les crises multidimensionnelles impactent l'empowerment des femmes ? Comment ces impacts varient-ils selon les contextes régionaux ?
- Quels rôles jouent les organisations locales et internationales dans l'empowerment des femmes en amont, pendant et après les crises ?
- Quel rôle les institutions peuvent jouer en cas de résurgence de nouvelles crises ?

En plus d'établir un état des lieux des impacts, l'étude émettra des recommandations clés à destination des Gouvernements nationaux (Autorités royales et/ou présidentielles, Ministères chargés des politiques en faveur des femmes dans la région...) et des Parlements pour l'amélioration des politiques publiques et programmes nationaux pour mieux anticiper, protéger les femmes en cas de crises.

Ces recommandations sont destinées à être intégrées dans une stratégie de plaidoyer régionale qui a pour objectif de promouvoir des changements structurels à grande échelle. L'étude permettra donc de nourrir un argumentaire solide et d'appuyer les constats communs des partenaires du projet, renforçant ainsi la cohérence et l'efficacité des actions de plaidoyer. Ces recommandations, centrées sur les réformes structurelles nécessaires pour améliorer l'empowerment des femmes en période de crise, viseront à transformer les systèmes et les institutions qui perpétuent les inégalités, que ce soit par la révision des politiques publiques, la restructuration des institutions, l'élaboration de nouvelles réglementations, ou la mise en place de mécanismes de financement et de soutien adaptés aux besoins spécifiques des femmes en temps de crise par exemple.

## C. Cadre théorique

Pour la réalisation de l'étude, le/la consultant-e ou le groupe de consultant-es devront intégrer le cadre théorique de l'association en portant une attention particulière aux concepts de genre transformatif, d'empowerment et à l'approche intersectionnelle.

L'empowerment, tel que nous le concevons au sein de BATIK International, est un processus dynamique par lequel des individus ou des groupes acquièrent la capacité et les moyens de prendre le pouvoir pour devenir acteurs de la transformation de leurs vies et de leurs sociétés. Cette conception de l'empowerment s'appuie sur l'analyse des pouvoirs dans la relation de genre, qui identifie trois types de pouvoir essentiels.

- Le pouvoir de : il s'agit de la capacité à analyser une situation, prendre des décisions et résoudre des problèmes. Ce type de pouvoir repose sur des ressources intellectuelles, économiques et sociales, et constitue une base essentielle pour l'action individuelle et collective. La maîtrise de ce pouvoir permet aux individus de se positionner de manière stratégique dans leur environnement.
- le pouvoir intérieur : ce pouvoir renvoie à l'image de soi, à l'estime de soi, à la volonté psychologique et aux aspirations personnelles. C'est le moteur de l'initiative individuelle et de la transformation personnelle. En renforçant ce pouvoir, les individus peuvent dépasser les limitations internes et externes pour s'engager activement dans leur propre développement et dans celui de leur communauté.
- le pouvoir avec : ce pouvoir est lié à la capacité d'influence et d'organisation collective autour d'un projet commun. Il relève d'une dimension politique, mettant en avant la solidarité et la capacité de s'organiser pour défendre des objectifs communs, qu'ils soient des droits individuels et collectifs, ou des idées politiques. Le pouvoir avec est crucial pour la mobilisation et l'action collective, et il illustre l'importance du travail en réseau et de la collaboration pour atteindre des objectifs communs.

Ces trois types de pouvoir se déclinent et structurent l'empowerment en quatre dimensions interdépendantes : avoir, savoir, vouloir, pouvoir. Chacune de ces dimensions se nourrit des autres au cours du processus d'empowerment.

Dans le cadre de l'étude sollicitée, qui porte sur l'impact des crises multidimensionnelles sur l'empowerment des femmes, il sera essentiel de se saisir de ce cadre conceptuel pour explorer comment ces dimensions interagissent et se renforcent mutuellement dans un contexte de crise. En adoptant cette perspective, nous voulons comprendre comment les crises affectent les dynamiques de pouvoir, et identifier les leviers d'action les plus efficaces pour maintenir et renforcer l'empowerment des femmes au sein des communautés vulnérables. Cela nous permettra d'élaborer des stratégies résilientes qui favorisent l'autonomie et la capacité d'action des femmes, même en période de profondes perturbations.

Batik Int. poursuit aussi une approche de genre transformatif visant provoquer des changements structurels profonds. Plutôt que de chercher à combler les écarts entre les genres, cette approche cherche à remettre en question et à transformer les dynamiques qui perpétuent les inégalités. Elle encourage la transformation des structures existantes nuisibles liées au genre et au pouvoir et vise à créer des systèmes qui permettent à tous les individus, indépendamment de leur genre, de participer pleinement et équitablement à la société.

L'intersectionnalité est un concept clé qui complète l'approche du genre transformatif en reconnaissant que les expériences de discrimination ou de privilège ne sont pas uniquement liées au genre, mais aussi à d'autres facteurs sociaux tels que la race, la classe sociale, l'orientation sexuelle, le handicap, et plus encore. Cette perspective souligne que les inégalités sont interconnectées, systémiques et se renforcent mutuellement, créant des systèmes complexes de domination et d'oppression. En prenant en compte ces multiples dimensions, l'intersectionnalité permet de mieux comprendre les diverses réalités vécues par les individus et de développer des stratégies plus inclusives et efficaces pour combattre les inégalités. Ainsi, l'intégration de l'intersectionnalité dans le cadre d'une approche de genre transformatif est essentielle pour s'assurer que les efforts de transformation sont structurels et globaux. Ces approches enrichiront considérablement l'étude sur l'impact des crises sur l'empowerment des femmes puisqu'elles permettront d'identifier non seulement comment les crises exacerbent les inégalités de genre, mais aussi comment ces inégalités se croisent avec d'autres formes de

discrimination, affectant différemment chaque individu. En adoptant cette perspective, l'étude devient plus nuancée et capable de proposer des solutions qui tiennent compte de la diversité des expériences, favorisant ainsi un empowerment véritablement inclusif et résilient face aux crises.

## IV. Mise en œuvre

### A. Objectifs de l'étude

Les attentes pour cette étude régionale visent à garantir une analyse approfondie et utile, qui contribuera efficacement aux actions de plaidoyer des associations :

- **L'analyse des impacts** : identifier et analyser les impacts spécifiques des différentes crises (économiques, politiques, sanitaires, environnementales) sur l'empowerment des femmes dans chacun des quatre pays concernés.
- **L'évaluation des réponses** : évaluer les réponses institutionnelles et communautaires mises en place pour atténuer ces impacts, en mettant l'accent sur leur efficacité et leurs lacunes.
- **La mise en valeur des points communs et divergences contextuels** : Identifier et analyser les similitudes et différences des impacts des crises et des réponses institutionnelles et communautaires en fonction des contextes socio-culturels, économiques et politiques propres à chaque pays.
- **L'établissement de recommandations stratégiques** : formuler des recommandations stratégiques à destination des pouvoirs publics pour renforcer l'empowerment des femmes face à ces crises, en tenant compte des spécificités culturelles, politiques et économiques de chaque pays.

Les recommandations ainsi que les données produites lors de l'étude seront mobilisées dans le cadre du plaidoyer régional mené par les associations du projet Ajyal-Egalité. Ceci leur permettant à la fois de gagner en légitimité quant aux données présentées aux pouvoirs publics, tout en renforçant leur argumentaire pour des changements structurels.

### B. Profil du/ de la consultant·e recherché·e

Le/la consultant·e ou l'équipe de consultant·es recherchés·es doit posséder une connaissance thématique solide, avec une expérience avérée dans les domaines de l'égalité de genre, des droits des femmes, et des impacts des crises sur les sociétés. Une connaissance approfondie des contextes sociopolitiques du Maroc, de l'Algérie, de la Libye et de la Tunisie est également indispensable pour mener cette étude régionale. Le/la consultant·e devra également démontrer des compétences avancées en recherche, notamment en conduite d'études qualitatives et quantitatives, avec une capacité à analyser des données complexes et à produire des rapports structurés et clairs. La maîtrise de l'arabe est obligatoire, ainsi qu'une excellente capacité de rédaction en français. La connaissance de l'anglais serait un atout supplémentaire.

La consultance sera attribuée à l'offre présentant la meilleure combinaison de qualité technique (méthodologie, outils proposés, expérience du/des prestataires) et de réalisme financier (coûts unitaires en ligne avec le marché et respect du budget alloué). Une attention particulière sera portée à l'expérience du/de la candidat·e ou de l'organisme, avec des références à l'appui, pour des missions similaires.

### C. Cadre méthodologique et livrables à délivrer



Une approche méthodologique rigoureuse et multidimensionnelle, combinant des recherches qualitatives et quantitatives, sera adoptée. La méthodologie inclura :

- Une revue de la littérature existante sur les impacts des crises multidimensionnelles sur les femmes dans la région
- Des entretiens des acteurs clés (gouvernement, OSC, expert-es en genre) dans chacun des quatre pays
- Des études de cas spécifiques pour illustrer les dynamiques locales
- Et si cela est possible, des enquêtes de terrain

Les livrables attendus incluent :

- Un rapport initial précisant la méthodologie détaillée et le plan de travail,
- Un rapport intermédiaire présentant les résultats préliminaires,
- Et un rapport final complet contenant une analyse approfondie, des conclusions et des recommandations stratégiques en arabe et en français.
- En complément, le/la consultant-e présentera ses conclusions lors d'une session dédiée avec les parties prenantes principales.

#### D. Calendrier et modalités financières

- Date limite de demande d'information : 18/10/2024
- Date limite de soumission de l'offre : 31/10/2024
- Date indicative du début de la prestation : 11/10/2024
- Date indicative de la fin de la prestation : en mars 2025

Le budget de l'étude est fixé à 20 000€ TTC. Il est demandé au/à la consultant-e de faire une proposition budgétaire détaillée ainsi que de préciser la répartition des jours de travail.

Seront intégrés dans l'offre :

- Les honoraires et per diem
- Les coûts de transports internationaux et nationaux pour les déplacements internationaux
- Les frais divers (communication, visas...) et les imprévus

#### E. Soumission des candidatures

Les candidates sont invitées à déposer leur offre par email exclusivement à sarahigutierrez@batik-international.org, Directrice de BATIK International, en mettant en copie ntokinon@batik-international.org, Chargée de projets, au plus tard le 18/10/2024 à 23h59 (heure de la France hexagonale), en indiquant en objet du mail « Etude sur l'impact des crises multidimensionnelles sur l'empowerment des femmes - Candidature NOM Prénom ».

Dans le cadre de notre appel à candidatures, nous invitons les soumissionnaires à nous faire parvenir une offre détaillant la méthodologie proposée ainsi qu'une proposition financière correspondante. De plus, nous vous demandons de bien vouloir inclure un CV, en veillant à ce qu'il soit accompagné de références professionnelles pertinentes.

Les offres reçues après cette date ne seront plus considérées.

Les candidates peuvent demander de plus amples informations à ntokinon@batik-international.org en mettant en copie [plaidoyer@batik-international.org](mailto:plaidoyer@batik-international.org) au plus tard le 11/10/2024 inclus. Au-delà de cette date, l'association ne sera pas tenue de répondre aux questions posées.